

Rebonds

N°41 :: Avril 2011

Rennes Office des Sports

Magazine de l'actualité sportive de l'Office des Sports de Rennes

Dossier **spécial**

« Retour sur les Assises du Sport »

Lire P.6



OFFICE DES SPORTS
DE RENNES

sommaire

Rebonds N°41 Avril 2011



ÉDITO

3

LE PALMARÈS 2010 DU SPORT RENNAIS

4

- Déroulement
- Lauréats

DOSSIER SPÉCIAL : «RETOUR SUR LES ASSISES DU SPORT»

6

- Déroulement
- Photographies

INTERVENTION DU SOCIOLOGUE GÉRARD BASLÉ

8

ATELIER 1 Compétition/Education

10

ATELIER 2 Bénévolat : enjeu majeur pour les clubs

12

ATELIER 3 Interactions Haut-Niveau / Sport de Masse

14

ATELIER 4 Mise en cohérence des actions sur le quartier

16

TABLE RONDE

18

PERPECTIVES

19

INFOS DE L'OFFICE

20

- Les nouvelles associations
- Assemblée Générale du 7 juin 2011
- Réduction d'impôts pour les bénévoles
- Nouvelle version du site internet
- Agenda

édito

YVON LÉZIART
Président de l'Office des Sports



« Les Assises du Sport »

Les Assises du Sport se sont déroulées le 22 janvier dernier. Elles ont été réussies. La réussite d'une telle entreprise se mesure en particulier à :

- La satisfaction de voir les élus locaux, Monsieur le Maire et des adjoints, nous apporter un soutien chaleureux et actif.
- La satisfaction de voir 120 participants être inscrits à ces premières assises du sport organisées par l'Office des sports
- La satisfaction de voir chacun prendre la parole lors des ateliers. Dans ces conditions, le temps de discussion paraît toujours trop court.
- La satisfaction de percevoir l'attention portée aux interventions lors des tables rondes et aux communications présentées à l'ensemble des participants.
- La satisfaction de voir que les acteurs du mouvement sportif rennais réfléchissent aux grandes questions qui traversent le sport amateur aujourd'hui et proposent des solutions à hauteur de notre ville.

Ces Assises n'auraient pas connu le succès, sans le travail constant et efficace du personnel et des élus de l'Office qui n'ont pas ménagés leur peine depuis de nombreux mois pour que cette manifestation se déroule sans anicroche. Nos remerciements vont également vers les associations sportives rennaises dont certaines nous ont aidés sans relâche ainsi qu'à tous les participants pour la qualité de leur écoute et pour leur dynamisme lors des tables rondes.

Les Assises du sport ont été une journée de réflexion. C'est le point de départ d'un travail approfondi. Nous allons analyser les positions, les points de vue, les réflexions exprimées lors de cette journée. Nous nous appuierons sur eux pour poursuivre nos réflexions. Ils nous aideront à proposer pour les années à venir des orientations nouvelles adaptées aux évolutions des pratiques et aux projets des associations sportives rennaises.

Y.Léziart
Président de l'Office des Sports



**OFFICE DES SPORTS
DE RENNES**

Palmarès 2010

Le palmarès du sport rennais 2010 s'est tenu à la Patinoire Le Blizz, le 4 février dernier en présence du Maire de Rennes Daniel DELAVEAU, de l'adjoint au Sport Sébastien SEMERIL, d'Yvon LEZIART Président de l'Office des Sports. Soirée animée par Arnaud Benchetrit de TV Rennes 35. Un peu plus de 800 personnes ont assisté à la soirée qui a vu 8 catégories de lauréats récompensées.

Comment les lauréats sont-ils désignés ?

Les informations fournies par les clubs et par l'Office permettent à un jury composé d'acteurs du sports (Direction des Sports, Office des Sports et journalistes sportifs) de désigner les 3 meilleurs dans chaque catégorie et les lauréats*.

*Sauf, le gagnant de la catégorie « Manifestation » est désigné par le vote du public grâce à Internet.



Catégorie Sport en Entreprise

Franck PIQUOIS
AS Municipaux de Rennes Section Athlétisme

Course à pied
1^{er} au Championnat de France vétérans 10 Kms Sport entreprise



Catégorie Universitaire Scolaire

Benjamin HORTOLAAS
AS Université de Rennes 1

Boxe Anglaise
Champion de France mi-lourd

Catégorie Dirigeant

Jean LAVANANT
Cercle Paul Bert

Ancien vice-Président chargé du sport au CPB puis actuel Président du CPB Landrel
Aujourd'hui encore, à 71 ans, il consacre chaque mercredi après-midi à l'école de football



Catégorie Espoir

Clément GICQUEL
Stade Rennais Athlétisme

Champion de France cadet décathlon (Record de Bretagne)

Des animations ont



Le Cercle Paul Bert (Acrosport)



du Sport Rennais

Catégorie Educateur Sportif de l'année

Daniel DUTHAY
**Cercle Paul Bert
Centre (Handball)**

Directeur sportif
et entraîneur
des -9 ans
et -18 ans



Catégorie Equipe de l'année

Equipe senior féminine
Amy SENE, Delphine RAMOTHE,
Adeline DUPUY
Stade Rennais Athlétisme

Championne de France
Lancé Marteau par équipe

Catégorie Sportif de l'année

Benoit DINEL
**Cercle Paul Bert
Centre (Judo)**

2^e au Championnat
de France Senior 1^{ère} division
Sélection en Equipe de France



Catégorie Manifestation de l'année

Rennes Airshow

Le vainqueur de cette catégorie est désigné par vote sur internet sur le site de la Ville. 4 manifestations étaient proposées. Sur 820 votes, le « Rennes Airshow » arrive 1^{er} avec 220 votes devant le « Gala de Boxe », « Tout Rennes au Dojo » et le « Meeting de Natation ».



été proposées tout au long de cette soirée....



Retraite en Forme
(Danse country)



Les Cormorans
(Hockey sur glace)



Le club des Sports
de Glace (patinage)



Asahi dojo
Rennes
(Karaté)

Dossier spécial

« Retour sur les Assises du Sport »

Nous consacrons un dossier spécial aux « 1^{ères} Assises du Sport Rennais » organisées en partenariat avec la Ville de Rennes. Celles-ci se sont tenues le 22 janvier 2011 à l'INSA de Rennes. Cet événement qui a réuni près de 150 personnes démontre sans nul doute la volonté des administrateurs de l'Office des Sports et bien entendu de son Président de mettre en marche une réflexion sur l'évolution du sport et plus particulièrement sur les critères de subvention existant et mis en place il y a maintenant plus de dix ans.

Ces assises constituent donc un premier acte d'une démarche voulue. Aussi était-il indispensable de faire un retour sur les principales informations mises en exergue lors de ces Assises et d'annoncer des perspectives.

Les Assises ont été ouvertes par le Directeur de l'INSA, M. Drissi, puis par M. Daniel Delaveau, Maire de Rennes et M. Yvon Léziart, Président de l'Office des Sports. Nous avons assisté à une intervention très remarquée du sociologue Gérard Baslé. (synthèse page 8-9).



Les personnalités parmi lesquelles M. Daniel Delaveau, maire de Rennes, M. Sébastien Sémeril, adjoint au sport de la Ville de Rennes, M. Yvon Léziart, président de l'Office des Sports, M. Gérard Baslé, sociologue et M. Drissi, directeur de l'INSA.





S'en est suivi un travail des participants répartis en 4 ateliers (ci-dessous). Chaque groupe devait réfléchir sur une problématique liée au sport. A noter que chacune des problématiques avait été mise en scène en vidéo en interrogeant différents acteurs du sport afin de lancer les débats.

4 ateliers

■ Atelier N° 1

Le lien entre Compétition / Éducation. Le modèle basé sur la compétition répond-il aux attentes de l'ensemble des jeunes ?

■ Atelier N° 2

Le bénévolat, enjeu majeur pour les clubs. Professionnaliser les associations est-ce une solution pour dynamiser le bénévolat ou au contraire cela contribue-t-il au désengagement et au consumérisme des adhérents ?

■ Atelier N° 3

Les interactions haut niveau / sport de masse. Faut-il choisir ou existe-t-il des conditions pour que le haut niveau contribue à la dynamisation du sport de masse ?

■ Atelier N° 4

L'accès au sport et la mise en cohérence des actions sur les quartiers. Le quartier est-il un niveau pertinent d'évaluation des besoins et de construction des réponses à l'ensemble des attentes ?

La synthèse vous est proposée dans les pages suivantes (10 à 17).

Enfin, après une restitution en amphi, Marlène Piasco, journaliste indépendante qui animait la journée a lancé une table ronde et des débats avec la salle. Cette table ronde à laquelle siégeait Yvon Léziart, président de l'Office, Gérard Baslé, sociologue ainsi que Sébastien Sémeril, adjoint au maire, chargé des sports. (synthèse en page 18-19).

Ce dossier n'aurait pas été complet s'il n'avait consisté qu'à restituer le contenu. Cette étape est déjà un travail considérable réalisé par l'Office mais il est très important de réfléchir à l'étape suivante : Et maintenant ? C'est ce qui vous est proposé en page 19.



Bonne lecture et n'hésitez pas à nous contacter !

« Intervention du sociologue Gérard Baslé »

Sociologue, programmiste

(L'intégralité de l'intervention est consultable sur le site de l'Office des Sports)

La pratique sportive est liée à une structure de l'offre. Une nouvelle activité se développe à partir d'un noyau d'individus convaincus que d'autres personnes viennent progressivement rejoindre. Les statistiques analysant les sportifs en France sont très dépendantes de la lecture que l'on fait de qui est sportif. Les groupes innovants ne sont pas toujours pris en compte.

La compétition sportive mérite également réflexion. Elle est traditionnellement associée aux licences et aux clubs. Les chiffres du ministère font apparaître que des individus non inscrits dans des clubs participent à des compétitions et s'entraînent autant, voire plus, que s'ils étaient licenciés en club. Il y a donc pratiques de club, des manifestations sportives à classement, des grands rassemblements.

Les clubs qui ont pour mission historique d'organiser le sport de compétition s'orientent maintenant vers l'ouverture de pratiques de loisir au sein de leurs structures. Certains pratiquants inorganisés sont plutôt classés comme sportifs de loisir, alors qu'ils s'entraînent intensément.

Enfin, tous les licenciés sportifs au sein des clubs ont à d'autres moments de leur vie des pratiques sportives d'un autre type, lors de leurs vacances, lors des pratiques avec

leurs enfants.

Il faut sans doute actuellement dépasser la classification sport de compétition, sport de loisir au profit d'une graduation de l'intensité de la pratique sportive. D'une pratique intensive à une pratique à faible tension pour les sportifs ou pour le sportif.

Ces différentes formes de pratique ont généré des « guerres de créneaux », les créneaux réguliers ne correspondant pas bien aux pratiques souples qui revendiquaient la pratique « quand je veux, quand je peux et avec qui je veux ». L'offre privée de pratiques sportives s'est rapidement positionnée sur les pratiques à faible contrainte.

Le sport professionnel s'est profondément transformé, Elle est organisée par la logique économique. Le fossé s'est donc sans cesse accru entre ces pratiques et les pratiques "ordinaires du sport".

La dimension santé/bien-être est devenue la dimension première du sport. Elle est due au vieillissement de la population et particulièrement au vieillissement féminin qui présente des demandes sportives précises. Les clubs s'intéressent maintenant à ces populations et à leurs demandes (création de sections fitness, de gymnastique...). De grandes structures privées se lancent sur ce marché. Elles visent pour certaines un pu-



blic haut de gamme prêt à payer pour des prestations de qualité.

Une autre dimension est à prendre en compte, c'est la montée des modalités acrobatiques. Des activités traditionnelles se modifient et intègrent cette dimension (par exemple des activités réalisent l'hybridation du vol libre et du ski). Les sports collectifs s'adaptent à cette demande (compétitions sur le sable, concours de dunk en basket...). Ces pratiques sont aux frontières de la danse, de l'acrobatie et du sport.

Les sports de nature se sont également développés. Ils représentent une façon d'utiliser sa motricité urbaine et de la mettre au profit d'un rapport écologique à la nature. Certaines de ces pratiques nuisent paradoxalement à l'environnement.

Les difficultés économiques du présent peuvent apparaître aujourd'hui comme des limites aux pratiques. Elles amplifient les pratiques distinctives, les pratiques sportives des riches et celles des pauvres. Une segmentation par quartier, voire segmen-

tation ethnique et culturelle apparaît. Cette difficulté interroge les collectivités gérantes de l'argent public.

Les réflexions sur les équipements sportifs cherchent à intégrer en un même lieu, pratiquants de haut niveau, clubs pratiquants recherchant une grande liberté d'accessibilité. L'idée d'un « couvert non clos » ou d'un « préau sportif », ces espaces intermédiaires permettent des rencontres entre les différents pratiquants. Ils doivent devenir des lieux de vie, des lieux de convivialité. Pour les grands projets, des partenariats public/privé se développent.

Le stade sport loisir santé comprenant un terrain, un gymnase, des circuits, optimise la demande sportive. Les personnes qui viennent sur le stade ont une réponse sécurisée étalonnée de telle sorte que leur pratique va exister, se développer avec un partenaire proche : le club.

Le centre médico-sportif est également à redéfinir. Il devrait se situer sur les lieux de vie sportive créés. Il jouerait alors un rôle de conseil, d'incitation à la pratique raisonnée.

Le sport évolue également vers une amplification de la pratique à domicile et vers toutes les formes de pratique de rencontres générées par les réseaux sociaux. Ces dimensions risquent de peser sur l'évolution des pratiques sportives dans les années à venir.

Y.Léziart

Rapport Atelier N°1 Compétition / Éducation

Le modèle basé sur la compétition répond-il aux attentes de l'ensemble des jeunes ?

Personne-ressource : **Maël Le Paven**

Animateur : **Michel Ferrasse**

Rapporteur : **Jean-Luc Fontaine**

Maël Le Paven a introduit les débats en posant d'emblée, qu'opposer éducation et compétition serait caricatural. S'appuyant tant sur la vidéo projetée que sur les propos de Gérard Baslé, conférencier, il a posé la question première :

Comment accompagne-t-on en club les évolutions attendues par les participants ?

Nombreux sont les dirigeants qui ont développé des activités sportives de loisirs à côté de la pratique en compétition et établi des liens entre bénévoles pour leur permettre d'acquérir des éléments techniques.

Plusieurs conviennent cependant que seule la compétition est une juste mesure de la progression.

Les sports-nature mettent en évidence le dépassement de soi comme effet d'une compétition qui ne peut être pratiquée comme un plaisir. La compétition n'est pas une nécessité pour qu'il y ait éducation mais l'absence d'encadrement dans le sport « hors club » rend plus difficile l'apprentissage et l'étalonnage, la comparaison de ses performances avec celles des autres.

Le terme « jeune » n'est pas homogène. C'est ce qui ressort des propos de plusieurs intervenants. *Ce sont surtout les adolescents qui désertent la compétition... même s'ils en apprécient l'encadrement.* Les

matchs du week-end sont en concurrence avec d'autres sollicitations. On note toutefois que les 10/12 ans formés au club ont appris à faire des choix. Ils intègrent souvent les valeurs du club et confirment leur engagement sportif, forme de « contrat social » entre eux et leurs dirigeants.

On est spécialiste de son sport et non de compétition. Celle-ci est un moyen, un outil.

Parfois, c'est l'accès aux équipements qui doit être amélioré pour permettre une pratique hors club sportif avant pour certains d'entrer dans des clubs, pour d'autres de se « socialiser » (boulots d'été, lieux de stages, etc, favorisés par des échanges informels).

Aujourd'hui, la pratique est plus ouverte au sein des clubs. Chacun à son niveau peut être compétiteur. Il n'y a plus d'abonnés du banc de touche, il y a moins de fonctionnement par l'exclusion (souhait de plusieurs clubs)

L'articulation d'offres différentes permet de tenir compte de la diversité des attentes sur des créneaux horaires différents. De plus, l'apprentissage est moins purement technique qu'hier pour ne pas rebuter.

Les clubs participent à la formation citoyenne, n'excluent pas les moins bons, les orientent vers ce qui leur convient le mieux, là où ils peuvent s'épanouir (arbi-



trage, encadrement des plus jeunes – vus dans la vidéo).

Un regret exprimé sur des subventions trop attribuées au vu des résultats sportifs avec une « starisation » renforcée par les médias.

La pratique en club apprend aussi à se préparer (échauffement, calcul du risque) et évite ainsi les accidents et une pratique non encadrée.

Un professeur d'EPS rappelle que la finalité de sa discipline est de permettre au jeune de se construire par le sport, de se réaliser dans ou hors la compétition, avec des pratiques collectives de sport parfois individuels. **Il faut agréger, fédérer plutôt que séparer.**

D'autres propos s'insurgent contre les contraintes jugées parfois exorbitantes des fédérations sportives (équipements, déplacements coûteux...).

Plusieurs intervenants insistent **sur le faire ensemble** qui est le carburant de nombreux bénévoles. On ne valorise pas assez cet aspect auprès des pouvoirs publics d'où une différence entre sport amateur et sport professionnel.

Des éducateurs sportifs et animateurs de quartiers indiquent leur surprise de découvrir que certains jeunes ignorent des activités sportives pratiquées pourtant depuis longtemps sur le quartier. La pratique professionnelle de ces animateurs de quartiers se mène en parallèle de celle des éducateurs de clubs. Dans les quartiers, le contexte plus auto-organisé de la part des jeunes mais avec la même volonté de se jauger, se défier, comparer aux autres sans oublier la force des émotions que procure la pratique sportive.

En ou hors compétition, **la notion de respect** est essentielle à l'éducation, au vivre ensemble.



Rapport Atelier N°2

Le bénévolat, enjeu majeur pour les clubs

Professionnaliser les associations est-ce une solution pour dynamiser le bénévolat ou au contraire cela contribue-t-il au désengagement et au consumérisme des adhérents ?

Personne-ressource : **Pierre-Yves Doré**
Animateur : **René Louesdon**
Rapporteur : **Corinne Truquet-Meunier**

■ INTRODUCTION

Cette partie de 10 minutes environ a été basée sur la diffusion de la vidéo et l'intervention de la personne ressource, Pierre-Yves Doré a permis de lancer le débat et de centrer le thème.

Concernant, la projection, celle-ci a permis de mettre en avant chez le bénévole "dirigeant-encadrant" ces motivations : l'engagement, la passion, la pédagogie, la disponibilité.

S'agissant de l'intervention de la personne ressource: l'accent a été mis sur le dynamisme associatif en France, "être bénévole" (motivation, adhésion, formes d'accès) ; et 2 expériences de son association ont été développées : le loisir adulte "gisement" de bénévole, aspect qui doit être pris en compte par les dirigeants en place et l'expérience de l'emploi d'un salarié permanent pour l'encadrement, action mitigée qui mérite réflexion. Le recours à la professionnalisation doit être bien réfléchi et analysé au sein de la structure sportive !

■ ETAT DES LIEUX

• TYPES OU FORMES DE BÉNÉVOLATS

- Les permanents dirigeants et techniques.
- Les occasionnels : accompagnateurs et bénévoles ponctuels pour une manifestation.

• MOTIVATIONS, COMPÉTENCES, FREINS DU BÉNÉVOLAT

Motivations

- Volonté de s'engager "contrat moral".
- État d'esprit.
- Être passionné pour donner de son temps mais le faire par plaisir et non pas comme une contrainte.

Compétences

- Personnelles et acquises par ses études et/ou son expérience professionnelle.
- Acquises par tutorat interne et/ ou formation dispensées par diverses institutions.

Freins

- Disponibilité et durée de l'engagement.
- Responsabilité.
- Les compétences demandées et surtout les exigences liées à la technicité de la discipline.
- L'absence de locaux d'accueil à proximité des lieux de pratique.
- La reconnaissance insuffisante.

• RECRUTEMENT

- Cooptation dans le milieu relationnel, parmi les adhérents ou leurs proches.
- Fonctionnement des associations en autarcie, à l'instinct de ses dirigeants.
- Peu d'ouverture sur le monde extérieur au club sauf pour actions ponctuelles.
- Pas de démarche vraiment formalisée



• L'ÉVOLUTION DU BÉNÉVOLAT

- Pénurie de bénévoles dans les 2 catégories (encadrants et bénévoles occasionnels pour manifestation et/ou accompagnateurs pour déplacements).
- Raccourcissement de la durée "emploi bénévole".
- Engagement bénévole lié souvent à la pratique d'un proche : enfant, mari, épouse...

■ RÔLE DU CLUB

- Savoir accueillir les futurs bénévoles notamment en expliquant et définissant leurs rôles.
- Faire accepter le nouveau.
- Soutenir leur intégration en proposant notamment des formations.
- Informer les bénévoles sur la possibilité d'aides (fiscalité, subventions pour formation...).
- Proposer un lieu d'accueil, de rencontre pour développer l'esprit club, le lien social, la convivialité.
- Savoir valoriser le bénévole (reconnaissance, "merci", son utilité...)?

■ BENEVOLAT ET PROFESSIONNALISATION

- Gestion commune parfois délicate.
- Les salariés sont présents dans les grosses entités.
- Pour les petites, en attente la mutualisation des moyens (comptabilité, cadre technique...).
- Les 2 aspects devraient être complémentaires et fédérer un soutien mutuel d'enrichissement. Parfois pour certaines activités, ils sont concurrents.

AXES DE TRAVAIL QUI SERAIENT À DÉVELOPPER

- **Elaboration d'un outil type d'aide pour les associations : «Charte du Bénévolat»**
 - Phase d'accueil et d'intégration
 - Repères pour les actions
- **Approfondissement de la valorisation (faire des propositions concrètes)**
 - Demande récurrente mais à décoder
 - Validation des acquis bénévoles
 - Reconnaître les compétences et expériences des volontaires
 - donner du sens aux actions



Dossier spécial

Rapport Atelier N°3

Interactions

Haut-Niveau / Sport de Masse

Faut-il choisir ou existe-t-il des conditions pour que le haut niveau contribue à la dynamisation du sport de masse ?

Personne-ressource : **Sandrine Bouvet**

Animateur : **Bernard Le Scouarnec**

Rapporteur : **Christian Joseph**

■ INTERVENTION DE LA PERSONNE-RESSOURCE

Sandrine Bouvet, s'appuyant sur une expérience importante dans les deux secteurs en tant qu'athlète (INSEP, équipe de France), entraîneur (pôle, club) et mère de deux enfants évoluant l'un au niveau international et l'autre dans le sport de masse, fait ressortir la continuité et la complémentarité de ces deux formes de pratique. Le haut niveau, très exigeant, est porteur de compétences nombreuses mais aussi de valeurs qui peuvent enrichir en permanence le sport de masse, surtout lorsque ces deux pratiques sont associées dans un projet global, des équipements communs. À l'inverse, privé de la richesse numérique et éthique du sport de masse, le haut niveau perd de sa vitalité, de son sens.

C'est pourquoi, à côté du haut niveau (national, international) elle encadre systématiquement des groupes de débutants. Christian Joseph, le rapporteur également.

■ DÉFINITION DES TERMES

Dans le cadre de l'Office et des Assises, le « haut niveau » doit être appréhendé comme le haut niveau amateur, du premier niveau national au plus élevé, et le sport de masse comme l'ensemble des autres pratiquants avec une attention particulière portée au secteur de la formation.

■ APPORTS DU HAUT NIVEAU AU SPORT DE MASSE

● UN RÔLE DE VITRINE

Son impact médiatique, la fascination et la passion qu'il suscite dans l'ensemble de la société et notamment chez les jeunes, toujours en quête de héros et d'identifications, en font un instrument de promotion, d'éveil des vocations, irremplaçable. La proximité de clubs de haut niveau proposant des rencontres de qualité, de grands événements, est un autre facteur important d'incitation à la pratique sportive.

Il est constaté que les clubs de haut et bon niveau attirent un grand nombre de jeunes.

● UN RÔLE DE LABORATOIRE

Les compétences nombreuses et de plus en plus « pointues » élaborées par le haut niveau (méthodes d'entraînement, préparation physique, suivi médical, amélioration du matériel, stratégies de développement...) irriguent l'ensemble de la chaîne sportive par le canal des formations, les contacts et synergies entre niveaux, formateurs, dirigeants, au sein des clubs et territoires.

Dans l'optique d'un sport de masse de qualité, la recherche développement est aussi importante dans le domaine sportif que dans les autres.

● UN RÔLE DE LOCOMOTIVE

La présence dans un club, un territoire, de pratiquants ou d'équipes de haut niveau est très stimulante. Porteurs emblématiques de l'identité



du club, de la ville (...), ces derniers « tirent vers le haut » l'ensemble des acteurs, des projets. Ils créent de l'envie, de l'ambition, de l'émulation. Une participante note que le départ de l'équipe fanion masculine dans une autre salle a eu des effets négatifs sur la motivation des jeunes.

• UN APPORT ÉDUCATIF

Le haut niveau développe des valeurs fortes : rigueur, humilité, connaissance de soi, gestion du stress et de l'échec, capacité à atteindre des objectifs et à relever des défis (...) qui offrent des références à tous, surtout lorsque les jeunes sont en contact direct avec elles.

Dans ce domaine, « tout passe par l'entraîneur », note une participante, ce qui met en évidence l'importance de la formation non seulement technique mais aussi pédagogique et éducative des cadres. Or seul le premier volet est vraiment pris en compte par les fédérations.

■ CERTAINES APPROCHES DU HAUT NIVEAU PEUVENT-ELLES ÊTRE NÉGATIVES POUR LE SPORT DE MASSE ?

Evocation d'un certain nombre de risques, sachant que toute activité, même la plus utile, à son revers :

- fascination excessive (le haut niveau peut être une « drogue dure ») amenant à concentrer l'attention, les moyens, sur l'élite au détriment des besoins de la masse,
- donner priorité aux valeurs compétitives (performance, concurrence), mise à l'écart des moins performants ou « motivés », exigence excessive (...) sur les valeurs éducatives. D'où des décrochages parfois importants,
- instaurer une sélection précoce favorisée par la politique de sélection « cylindrique » des fédérations et créer des secteurs cloisonnés à 2 vitesses,
- sacrifier la formation au mercenariat.

■ CONDITIONS POUR QUE LE HAUT NIVEAU CONTRIBUE AU DÉVELOPPEMENT DU SPORT DE MASSE

- qu'il s'enracine dans la formation et dans un projet éducatif global reposant sur les valeurs associatives. Cela implique un recul par rapport à un certain nombre de tendances : sélection précoce, développement séparé, fascination pour le modèle professionnel. Une réflexion des clubs et des institutions en charge du monde sportif sur le projet et les valeurs qu'ils entendent promouvoir est également nécessaire,
- que soient favorisées la proximité et la continuité des deux secteurs grâce à des équipements communs, des entraîneurs intervenant dans les deux secteurs, et à un éventail de niveaux, de « passerelles » permettant à chacun de trouver sa place,
- que la formation des cadres accorde toute sa place à la dimension pédagogique et éducative, actuellement négligée.

■ QUELQUES PISTES POUR FAVORISER LES SYNERGIES ENTRE LES DEUX DOMAINES

- créer des équipements polyvalents facilitant contacts, échanges, entre les pratiques,
- engager une réflexion sur la recherche d'une alternative au modèle de formation techniciste,
- rechercher les moyens permettant de stimuler et fidéliser l'investissement d'ex-pratiquants de haut niveau dans l'encadrement,
- soutenir l'effort de la formation
 - des cadres (externe, interne),
 - des jeunes (écoles, politiques non sélectives),
- soutenir :
 - le haut niveau issu d'une formation interne,
 - l'investissement de pratiquants ou ex-pratiquants de haut niveau issus de la formation du club dans l'encadrement des jeunes,
 - l'action globale du club (pas seulement une équipe mais aussi ce qui la précède et l'accompagne qui peut être très riche ou quasi inexistant).

Rapport Atelier N°4

Accès au sport et mise en cohérence des actions sur le quartier

Personne-ressource : **Alain Hamonic**

Animateur : **Bernard Morin**

Rapporteur : **Nathalie Frelaut**

■ INTERVENTION DE LA PERSONNE RESSOURCE : ALAIN HAMONIC

Alain Hamonic, membre du Cercle Paul Bert relate la réflexion qui est menée depuis un certain temps dans les associations, à l'Office des Sports et avec la Ville de Rennes sur la notion de socio-sport. Cette dernière a fait prendre conscience de l'importance d'une approche « quartier » qui permet une offre plus proche des habitants et aussi du public éloigné de l'offre traditionnelle.

Deux expériences ont été faites :

- un recensement de différents types ou formes de pratiques plus ou moins nouvelles dans le quartier du Blosne,
- dans le quartier de Maurepas-Bellange-rais, le dispositif Loisirs Mix' est un accueil à activités multiples dont sportives des jeunes de 11 à 17 ans pendant toutes les vacances scolaires, par quatre associations partenaires mettant en commun leur personnel d'animation, avec le soutien de la Ville, dans un partenariat reconnu par convention, et avec la collaboration d'éducateurs de la Direction des Sports.

■ RETRANSCRIPTION DES CONSTATS PRINCIPAUX DONNÉS LORS DE L'ATELIER

• DES PROBLÈMES DE GESTION D'ÉQUIPEMENTS

Un certain nombre de carences et de diffi-

cultés sont mises en évidence :

- équipements obsolètes pour la pratique de nouvelles activités, comme le football en salle ou le parcours urbain. Par exemple sur le quartier du Blosne, le constat est fait qu'il existe très peu d'offres pour les jeunes, ce qui est en grande partie dû aux équipements inadaptés pour certaines pratiques,
- difficultés de relogement des associations sportives quand un problème technique survient dans un équipement municipal : très peu d'offres d'hébergement de rechange sont proposées,
- équipements insuffisants qui amènent les associations à se diriger vers le secteur privé (coût plus élevé). Les offres nouvelles sont difficiles à mettre en place et pourtant répondent aux attentes de la population (particulièrement chez les jeunes). Des jeunes du quartier ne peuvent alors pas prétendre faire une activité sportive par manque de places,
- critères des créneaux ressentis comme trop rigides par le fait qu'ils sont octroyés annuellement : que faire en cas de créneaux non utilisés ? La directivité dans l'application des critères crée des « ententes associatives » qui se prêtent les créneaux,
- quelle place donne t-on à la dynamique associative sur le quartier face à la rigidité



de ces critères ? Cette dynamique devrait être prise en compte dans les critères. Il existe également une inquiétude concernant le monopole des grands clubs et des anciennes associations : souhait de connaître le taux d'occupation dans les gymnases,

- souhait de certains que les créneaux dans les équipements sportifs soient prioritairement donnés aux habitants du quartier. Reste à savoir ce qui est entendu par habitant : la personne qui y vit ? Celle qui y travaille et qui aimerait également faire une activité sur le temps du midi ?...

- **LA PRATIQUE INFORMELLE COMME MOYEN DE FAIRE VENIR LES GENS**

La question est avant tout de savoir comment reconnaître la pratique informelle et l'aider. Il faut souligner que ce n'est pas sur la pratique elle-même qu'il existe des blocages, mais sur l'accès à cette pratique. L'obstacle actuel n'est pas pour les clubs fédérés qui bénéficient de créneaux et de subventions, mais pour cette pratique informelle qui ne sait pas vers qui se tourner. Elle est sans doute une passerelle qui va faire venir les jeunes, mais reste à savoir comment aider ces jeunes par la suite.

- **LE RÉFÉRENT**

Des entités existent sur le quartier, mais il n'existe pas un interlocuteur désigné avec des connaissances spécifiques (ex : sport, juridique, accompagnement des associations...). Au vu de la complexité, reste à savoir s'il s'agirait d'un organe avec une compétence répartie ? Si oui, confié à qui ? Serait-ce quelqu'un qui travaillerait avec les instances du quartier ?

- **LES ACTEURS DU QUARTIER**

Le groupe constate qu'il existe une réelle absence de rencontres entre les associations de quartier. Il n'existe pas de visibilité des pratiques effectuées dans les gymnases par les gens du dit-quartier.

Des idées sont émises :

- accueil des familles dans les équipements sportifs,
- rencontre entre les associations utilisatrices sur des moments informels,
- intégration de collectifs d'habitants dans les réflexions liées au sport,
- Utilisation des plateaux sportifs des écoles après les cours, pour les pratiques informelles...

- **QUELLE PERTINENCE À METTRE LE QUARTIER AU CENTRE DE LA PRÉOCCUPATION ?**

La pertinence existe, en particulier, pour la jeunesse, sur des activités non spécifiques, ce qui, permet d'établir le lien social. Le quartier crée également du lien social entre parents et éducateurs.

L'équipement doit être pensé par rapport au quartier et non par rapport à la ville, excepté pour le haut-niveau.

- **DIVERS**

Plus qu'une opposition entre gros et petits clubs, anciennes et nouvelles associations, compétition et loisir, il s'avère que ce sont les critères de répartition des créneaux et de la subvention allouée au sport amateur, qui empêchent les nouvelles structures et les nouvelles disciplines (y compris dans les gros clubs) de se développer.

- **CONCLUSION**

Cet atelier n'avait pas pour mission d'apporter des réponses à des questionnements, à des préoccupations. Il se voulait temps d'échange, temps d'écoute et peut-être de confrontation. Les participants attendent la suite que l'Office devra programmer.

Dossier spécial

Résumé Table ronde Assises

(L'intégralité des interventions peut être consultée sur le site de l'Office des Sports)



PREMIÈRES REMARQUES ET RÉFLEXIONS

Le sociologue Gérard Baslé est sensible à la particularité rennaise que représente à la fois la place importante tenue par l'Office des Sports dans la vie sportive rennaise et la forte tradition associative. Ainsi ont été abordé à la fois des préoccupations à court terme et certains éléments à plus long terme.

L'adjoint aux Sports de la Ville de Rennes, Sébastien Séménil note au travers du travail des assises que la ville de Rennes, souvent qualifiée de ville où il fait bon vivre ensemble, est aussi une ville où l'on sait faire ensemble. Les projets ne naissent pas de la pensée d'une personne ce sont la plupart du temps des projets partagés, discutés.

Au sujet des critères d'attribution des subventions, tâche impartie à l'Office des Sports, Sébastien Séménil pense que l'évolution des pratiques sportives doit entraîner un réaménagement de ces critères. Le seul critère de la réussite sportive ne suffit plus. Il faut penser le socio-sportif avec l'idée que personne ne reste au bord du chemin. Cette idée nécessite sans doute quelques compromis.

Le Président de l'Office des Sports, Yvon Léziart se montre satisfait que les thèmes de discussion déterminés par l'office des sports aient rencontré les préoccupations des personnes présentes et que les débats débouchent non pas sur des récriminations mais sur des propositions pour améliorer la pratique sportive des rennais.

Il est également sensible à la lon-

gue tradition sportive portée par les clubs et à l'apparition de pratiques de proximité qu'il faut interroger et prendre en compte.

LES PRATIQUES ÉMERGENTES

Yvon Léziart pense qu'il faut aborder avec prudence les pratiques nouvelles, les innovations, les émergences. Elles existent mais il faut leur donner leur juste part. Les activités traditionnelles mobilisent toujours les sportifs. A côté d'elles, apparaissent de nouvelles façons de pratiquer, des combinaisons d'activités anciennes qu'il faut intégrer aux réflexions et engagements sur les pratiques sportives.

Gérard Baslé souhaite que ces nouvelles pratiques soient prises en compte. Elles existent et développent en leur sein également des pratiques d'excellence, y compris jusqu'à la professionnalisation.

Sébastien Séménil pense que si l'on ne tient pas compte de ces nouvelles pratiques on ne répond qu'imparfaitement aux aspirations de la population. Le risque est alors de voir se développer un secteur privé marchand. L'offre sportive sera alors à deux vitesses, une pratique pour les riches, une pratique pour les pauvres. C'est un enjeu important pour une municipalité. A cette question est évidemment liée celle des équipements et des normes drastiques imposées par les fédérations sportives.

LOISIR, TRAVAIL, SPORT

Y. Léziart pense que le terme loisir utilisé dans les pratiques sportives n'est pas pleinement pertinent.

En effet on oppose souvent loisir à travail. A part les professionnels sportifs tous les sportifs sont en situation de loisir. Il estime qu'il faut distinguer, comme le suggère Gérard Baslé, la notion de faible ou de forte intensité dans la pratique sportive.

La haute performance sportive (pas seulement les professionnels déclarés) interroge également les responsables sportifs. Elle coûte très cher et exige à tous niveaux des compétences très fines. Jusqu'où peut-on solliciter l'argent public pour financer ces structures?

Sébastien Séménil pense qu'actuellement le sport professionnel est dans une logique d'entreprise de spectacle. L'accompagnement de ces structures par la municipalité doit être repensé. Il ne peut plus se faire sous forme de subventions comme cela se fait pour les clubs amateurs.

RÔLE DU SPORT D'ÉLITE

L'Adjoint aux Sports affirme qu'une collectivité est responsable d'une politique sportive et qu'elle doit se soucier d'offrir le plus haut niveau qui soit à chaque jeune rennais quelque soit son quartier. Il doit pouvoir progresser dans la discipline de son choix. Il faut alors accompagner la formation de ces jeunes.

Gérard Baslé explique que ce sont les normes de sécurité et les contraintes de sécurité qui pèsent sur les budgets du sport de haut niveau. Il faut alors envisager des structures sportives beaucoup plus lourdes. Il est important de penser



les installations sportives comme autorisant la pratique de haut niveau et celle de tous.

Sébastien Sémeril explique les responsabilités de la ville en tant que propriétaire des équipements. Elle assure les investissements, les projets de rénovation, les remises aux normes... Il s'agit donc de réfléchir aux modes d'innovation dans la création ou la maintenance des équipements sportifs.

Gérard Baslé enchaîne en défendant l'idée d'une cohérence et d'une mutualisation nécessaire. Cohérence entre les communes pour la pratique du sport de compétition et mutualisation dans la mise en commun au niveau d'un

quartier, d'un club.

L'adjoint au Maire revient sur la question des équipements et montre comment il faut tenir compte de paramètres particuliers. Ainsi à Rennes des terrains synthétiques ont été créés.

En ce qui concerne les créneaux, les équipements sont très occupés mais il est indispensable d'ouvrir des créneaux à des collectifs qui n'ont pas fait nécessairement des demandes officielles à ce sujet.

DIMENSION CACHÉE ET OUBLIÉE DU SPORT

Le sociologue revient sur une idée exposée lors de sa conférence. La dimension cachée représente

pour lui les pratiques à domicile. Il estime qu'elles vont se développer et que le monde sportif va devoir y réfléchir.

La dimension oubliée concerne l'impact de l'informatique sur les activités sportives. Il existe déjà des compétitions parallèles à partir des jeux. Une économie très puissante des fabricants de jeux existe. Toute l'activité de sponsoring par exemple peut basculer. L'informatique, plus classiquement, prend également une importance sans cesse grandissante dans les entraînements. Ces pratiques vont créer de nouvelles exigences dans les installations sportives.

Quelle suite donner aux Assises ?

L'Office des Sports de Rennes s'engage sur un certain nombre de projets d'importance qui vont de sa représentativité, à la communication qu'il doit améliorer vis-à-vis des clubs et de l'extérieur, à l'étude des pratiques dans les différents quartiers de Rennes afin de proposer un plan de développement des activités sportives... A court terme, l'Office, va proposer une révision des critères de répartition de la subvention allouée au sport sur les fonds globaux, aux associations sportives rennaises.

QUE SONT LES FONDS GLOBAUX ?

Il s'agit de la subvention financière qui est calculée sur la base de l'activité sportive du club de la saison écoulée (année N-1).

Des critères, ont été mis en place en 2000. Ils permettent actuellement la répartition de la subvention municipale allouée. Nous souhaitons, en nous appuyant sur les résultats des assises du sport, prendre plus en compte l'évolution sportive rennaise des dix dernières années. Nous envisageons une révision des critères en valorisant certaines dimensions de la

vie des clubs non prises en compte jusqu'alors.

COMMENT VONT SE FAIRE LES RÉFLEXIONS ?

Le travail de réflexion a commencé au sein du Conseil d'Administration de l'Office des Sports. Pour affiner ces réflexions, **des réunions vont être programmées avec :**

- Les clubs de grande dimension,
- Les clubs de plus petite envergure,
- Les petits clubs et les clubs émergents,
- La Ville de Rennes.

Des propositions de réforme de certains critères seront faites lors de l'**Assemblée Générale de l'Office des Sports.**

Parallèlement à ces réflexions devront être également travaillés avec la Ville, **les critères de répartition des créneaux dans les équipements municipaux** qui devront être en accord avec les priorités qui seront données sur les critères de subvention.

Infos de l'Office



► Les nouvelles associations affiliées

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle association qui vient d'adhérer à l'Office des Sports : N°535 – ASAHI DOJO RENNES

► Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'Office des Sports aura lieu le **7 juin 2011 à 19 heures**. À cette occasion, le Conseil d'Administration sera élu. Si vous souhaitez faire parti du Conseil d'Administration de l'Office des Sports, contactez-nous.

► Réduction d'impôts pour les bénévoles

Les bénévoles ont la possibilité de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu pour les frais engagés dans leur cadre associatif.

Pour cela, le bénévole doit demander à l'association de signer un document stipulant qu'il renonce bien au remboursement des frais.

Frais kilométriques des bénévoles pour la réduction d'impôts (barème 2011, année 2010)

VEHICULE	MONTANT AUTORISE PAR KM
Automobile	0,302 €
Deux roues	0,117 €

► Nouvelle version du site internet

Venez découvrir la nouvelle version du site internet de l'Office des Sports.

Les améliorations portent notamment sur le classement des sports par catégorie.



www.sports-rennes.com



à vos agendas

► GALA DE BOXE ANGLAISE

28 Avril 2011

Halle Martenot
Cercle Paul Bert

► TRIATHLON DE RENNES

7 / 8 Mai 2011

25^{ème} triathlon
Étangs d'Apigné

► RENNES SUR ROULETTES

14 / 15 Mai 2011

28^{ème} édition
Cercle Paul Bert



► SANDBALL

24 / 28 Mai 2011

8^{ème} édition
Stade Robert Launay

► LES FOULÉES VERTES DU BLOSNE

17 juin 2011

Office des Sports - Stade Commandant Bouguin - 10, rue Alphonse Guérin - 35000 RENNES

T. : 02 23 20 42 90 - F. 02 23 20 42 91 - secretariat@sports-rennes.com - www.sports-rennes.com

Heures d'ouverture du secrétariat : du lundi au jeudi de 9H à 12H30 et de 14H à 18H. Le vendredi de 9h à 12h (fermé l'après-midi)

Directeur de la publication : Yvon LEZIART - Réalisation : Office des Sports - Comité de rédaction : Commission Communication
Conception graphique : Arnaud Vallée - Impression : Le Rimon  - Tirage : 800 exemplaires